

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

INSERTIONS :

1^{re} Page : 10 fr. la ligne. — Echos : 5 frs. —
2^e Page : 3 frs. — Abonnements et Annonces
payables d'avance.

**AVOIR SON ENCENSOIR TOUJOURS
DANS QUELQUE BARBE ? NON, MERCI.**
(Ed. ROSTAND)

Rédacteur en chef : **Em. LACROIX**

Cheques-Postaux C.C.P. 2.523, Saint-Germain

ABONNEMENTS :

Tunisie, Constantine : 12 frs. par an
France : 15 frs. — Etranger : 20 f.

De la liberté des peuples à disposer d'eux mêmes

Il en est de cette liberté, comme de la liberté tout court, on en dispose à la condition que cela ne gêne pas les autres ou plus exactement on en dispose si l'on est assez fort pour que les autres puissent estimer que cela ne les gêne pas.

Prenons un fait concret : la semaine de quarante heures, les congés payés et en un mot les salaires minima. Il est évident qu'une nation qui dispose d'elle-même peut organiser chez elle la réglementation du travail d'une façon appropriée à ses besoins. Le Japon par exemple qui doit tirer de l'extérieur 50 p. 100 des produits nécessaires à ses besoins ne peut assurer l'alimentation de sa population que par un travail intensif et un rendement excellent. Il en résulte que sur le marché extérieur, le Japon peut offrir des produits manufacturés à un prix défiant toute concurrence. Comme il y a peu de nations qui puissent se suffire à elles-mêmes en tirant de leur sol toutes les matières premières utiles à leur économie générale, il est bien évident qu'un avantage considérable appartient aux peuples qui ont un standard de vie très bas, une puissance de travail supérieure et une réglementation ouvrière limitée à l'hygiène du travailleur.

En fait l'Allemagne, l'Italie et le Japon ne peuvent que se réjouir de voir la France, l'Angleterre et les Etats-Unis enlisés dans des conquêtes sociales qui sont des victoires à la Pyrrhus, c'est-à-dire de ces conquêtes dont on ne tarde pas à mourir.

Il est bien probable que les Etats autoritaires n'auront pas besoin de leurs canons, sur le plan économique, à la défaite de leur adversaire, car la loi biblique : « Tu gâneras ton pain à la sueur de ton front », est une vérité contre laquelle aucun progrès social n'a jamais prévalu.

L'Avenir appartient aux couples qui ont le travail joyeux, aux artisans qui dès l'aurore sifflent sur leurs échelles et qui chantent encore en quittant le chantier lorsque tombe la nuit.

Si les peuples disposent d'eux-mêmes, ce qui est d'ailleurs bien naturel, ceux qui sont laborieux rendront toujours l'existence difficile à ceux qui ne rêvent qu'à disposer de longs loisirs. Celui qui apporte à l'entretien de son champ tous les instants de la journée obtient des rendements que celui qui travaille quarante heures par semaine n'obtiendra jamais, si on ajoute à cela que celui qui ne travaille pas à des raisons de dépense que celui qui est occupé n'a pas, on ne peut manquer de remarquer que, toutes choses égales, un pays qui travaille écrase infailliblement un pays qui se réclame d'une vie facile et d'un labeur limité.

La question se posera donc un jour de savoir si au point de vue international, les obligations ne devront pas être les mêmes pour tous les travailleurs. C'est là du reste la pensée directrice de l'internationale communiste qui a bien vu que la question n'était soluble que dans une hégémonie mondiale. Moscou a donc tenté de faire prévaloir son système comme Berlin tente de faire prévaloir le sien en fusionnant avec Rome. Au fond, sous des aspects différents, c'est dans les Etats autoritaires le principe collectiviste qui s'oppose à l'individualisme ou du moins à ce qu'il reste d'individualisme dans les dernières démocraties.

En fait les démocraties font plus de sur-rendre sociale pour aboutir à moins de résultats pratiques que les Etats autoritaires et la seule différence réelle qui les sépare réside dans la liberté de la presse. Les citoyens des Etats démocratiques ont la croyance qu'ils sont plus libres, mais ce n'est qu'une apparence car liberté, justice, égalité ne sont que choses très relatives, on doyantes, capricieuses, incertaines comme la couleur de l'horizon.

CIVIS.

CEUX QUI GAGNENT

Dans la vie politique, dans la vie économique, dans la vie administrative et militaire, ceux qui gagnent, ce sont eux qui connaissent les habitudes de la partie moderne et qui tirent des règles du jeu tous les avantages qu'un bon joueur a vite fait d'observer. Il est absurde, en effet, si l'on veut gagner de ne pas jouer le même jeu que les autres, étant donné qu'en définitive ce n'est que le succès qui importe.

Il n'est pas permis de voler, dira-t-on. Ah ! voilà le gros mot lâché, c'est presque une maladresse de l'avoir employé si tôt, mais c'est pour dire qu'il y a tant d'accoutumances avec le ciel que pour être considéré comme un voleur, il faut vraiment être un maladroit. En termes excellents ce bon Rabelais, qui ne mâchait pas les mots, a fort bien défini cette manière de larcin furtivement fait dans la poche d'autrui, qui était, déjà en son temps, la manière la plus honnête de voler.

Dieu sait si nous avons fait des progrès depuis dans la façon de gagner la partie et combien le champ d'action s'est élargi avec les sociétés anonymes, les conseils d'administration et toute la bastringue du droit commercial, financier et bancaire sans parler de la politique et de toutes les facilités qu'elle offre à ceux qui font les lois, protègent (2) les fonctionnaires, quand ce ne sont pas les fonctionnaires eux-mêmes qui, gravissant le tremplin de la popularité syndicale, se servent copieusement.

Où allons-nous ? Où allons-nous ? Nous l'avons assez clamé depuis une dizaine d'années, dans ce petit journal de quatre sous, aussi modeste que résistant à l'usure du temps ; et aujourd'hui, tout le monde voit bien où l'on en est arrivé à force de jouer à fond la partie de bluff et de surechère, dans laquelle sombre le régime républicain pour lequel nos pères se sont sacrifiés et que nous n'avons jamais cessé d'entourer de notre plus profond respect.

Ce sont ceux qui gagnent qui l'auront assassiné pour se repaître du sang pur des hommes généreux qui ont cru en leurs promesses, qui leur ont donné leur confiance et qui, en un mot, n'ont pas vu le jeu de la terrible partie qui se jouait.

Ce qui a tout gâté, ce qui a tout pourri dans l'exécutif et même le judiciaire, ce sont les interventions politiques pour plaquer aux bons endroits les chevilles ouvrières de sinistres attelages. Quant au législatif, il a trop bien servi ceux qui faisaient les lois pour prendre au bon moment les dispositions utiles. On dira que c'est brosser là un tableau bien noir de la situation actuelle et qu'il y a, fort heureusement, encore beaucoup de braves gens qui n'ont cessé d'être en tous points parfaitement honnêtes. Ce sont eux en effet qui nous donnent encore à satisfaction de goûter quelque plaisir aux relations.

Nous ajouterons même qu'il existe aussi ceux qui ont brûlé le balai pour réussir et qui, devenus vieux, sont les plus ardents défenseurs de la morale civique. Il ne faut pas en rire, ils jouent un rôle très important dans la Cité car il n'y a pas, comme les vieux braconniers, pour faire de bons gardes-chasse. Certes, ils ont bien, de ci de là, quelques exigences, même un petit goût de « revendez-y » pour un morceau de choix, mais, au demeurant, ce sont de parfaits honnêtes gens pour les choses courantes et en général, ils y voient clair.

En définitive, quelles conclusions tirer de toute cette histoire ? C'est qu'il faut vivre son temps et s'habituer aux mauvaises odeurs des affaires, comme on s'habitue aux mauvaises odeurs du lac de Tunis qui pue, si souvent, fort loin de ses bords.

CIVIS.

La gravité de la question de l'eau

Les pouvoirs publics n'ont à ce jour pris aucune mesure efficace pour remédier à la pénurie d'eau et pour assurer surtout une répartition plus équitable des quantités disponibles.

Il est en premier lieu parfaitement scandaleux de ne pas procéder à la fermeture immédiate de la piscine du Belvédère qui exige 2400 mètres cubes d'eau potable par semaine alors que de pauvres mères de famille ayant des enfants en bas âge viennent mendier dans les quartiers arabes quelques gargoulettes à des bornes de fontaines anémiques.

Il est scandaleux également que quelques gros usagers continuent à disposer de centaines de mètres cubes par jour sans qu'ils soient mis en demeure d'utiliser à plein rendement leurs propres puits dont les pompes d'alimentation restent silencieuses.

L'heure grave est venue où il faut sans retard tirer du sous-sol très aquifère de Tunis toute l'eau nécessaire à la boisson des bestiaux et aux usages industriels ou ménagers ; nous ne citerons qu'un exemple que nous connaissons avec précision : il existe dans la cour même de l'Hôtel des Postes, rue d'Italie un puits de 13 mètres de profondeur dont on peut tirer 600 mètres cubes par jour sans pouvoir faire descendre la nappe au-dessous de 7 mètres ; les pompes et les canalisations existent et pour un gros débit rien n'est plus facile que d'installer une pompe électrique ; l'eau est excellente, fraîche et propre, les chevaux la boivent volontiers, les services de la Municipalité pourraient en tirer parti.

Les puits de cette nature sont nombreux ; si l'on veut conserver l'usage de la piscine municipale pourquoi ne pas l'alimenter de cette façon au lieu d'exiger de la Compagnie des Eaux la fourniture de milliers de mètres cubes au prix de 0 fr. 10, entendez bien DEUX SOUS le mètre cube pour le plaisir de quelques snobs des deux sexes.

Le Président de la Municipalité de Tunis mettant à profit les largesses de son cumul de retraité, se désintéresse dans quelque ville d'eau de la Métropole du sort de sa capitale ; évidemment, ces questions de l'eau ce n'est pas de la haute politique, il n'y a que la racaille qui reste ici l'été.

Nous persistons cependant à demander que l'on connaisse en haut lieu la liste que l'on connaisse en haut lieu la liste COMPLETE de tous les gros usagers de la Cie des Eaux et nous saurons la compléter au besoin.

Un bon point à l'office des routes

Dans le désarroi de tant d'affaires publiques ou semi-privées, il nous est agréable de constater que quelques services tiennent bon. L'Office des Routes en particulier a organisé à proximité de la gare de Saint-Germain un chantier dont le bon ordre et la marche rationnelle font l'admiration de tous les connaisseurs.

Les précautions les plus minutieuses sont prises pour tirer parti de tout et pour incommoder personne. Nous allons ainsi voir disparaître un cloaque où, l'hiver venu, aboutissaient toutes les eaux du Mornag. Seule l'extrême parcimonie des ressources disponibles avait fait retarder ce travail de première nécessité.

Tous nos compliments donc à tous ceux qui ont organisé ou qui surveillent ce chantier sous la haute direction du très distingué ingénieur en chef de l'Office des Routes M. Brunache.

PROPOS SUR LE MOUVEMENT CAIDAL

On fait grand bruit autour du mouvement caidal, dit la « Tunisie Française » qui est le premier depuis la réforme de ce cadre administratif, et il va sans dire que les commentaires ne sont pas toujours élogieux, car si l'on approuve des nominations des avancements de personnalités musulmanes sympathiques, on déplore de toutes ses forces la prétendue amélioration introduite par le concours dont le principe, excellent en soi, a été, dans son application, dénaturé.

Jusqu'ici, nous disait un vieil observateur, le mouvement caidal fonctionnait, comme la machine à vapeur, par le piston, mais tout le monde était pistonné ; il en résultait que le meilleur passait. Il en va tout autrement aujourd'hui, et l'on voit de vieux khalifats se présenter à l'examen d'aptitude de khalia avec la gêne d'un juge suppléant qu'on soumettrait au concours pour devenir titulaire. Sans compter que le qualificatif « recalé » n'a plus de prestige quand il rentre chez lui et qu'il sert de thème comique aux conversations de café maure. Et, en fin de compte, le piston joue, mais avec des ratés, qui ne sont pas pour donner grande allure au mouvement caidal !

C'est bien tout cela que nous comptons dire à ce grand chef d'administration, si fuyant qu'on a un mal fou à le saisir au téléphone ou à sa porte. Il lui faudrait entendre les doléances du public pour juger de la valeur de ce mouvement présenté comme une ère nouvelle, alors qu'il ajoute à la confusion.

Le mouvement caidal, qui vient de sortir aux faiblesses humaines interchangeables un règlement maladroit auquel nous ne prêtons pas longue vie parce qu'il n'était pas aimé avant même sa venue au monde et que ses premiers pas bouleversent le jeu de quilles éternel !

Si notre critique paraît injuste à certains, qu'ils interrogent à droite et à gauche, qu'ils se renseignent. Ils finiront bien par comprendre à leur tour et par brûler ce qu'ils ont adoré, ce qui est encore préférable à cracher dans l'assiette qui vous a nourri.

Une décoration bien méritée

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que notre ami Hadj Mohamed ben Yamine, propriétaire à Hammam-Lif vient d'être décoré de la médaille de la Reconnaissance nationale pour services rendus de 1914 à 1916.

Si Hadj Mohamed ben Yamine est un des notables les plus estimés de la ville et il s'est dépensé sans compter pendant la guerre pour assurer le ravitaillement et veiller à l'équitable distribution des secours. Nous le félicitons bien cordialement de cette décoration méritée à de nombreux titres.

Dans les caïdats

Une importante promotion dans les caïdats vient d'avoir lieu ; parmi les amis, nous relevons avec plaisir ceux de M. Salah Eddine Baccouche, Caid de Sousse qui revient à la Banlieue de Tunis ; le général Mekkadem, Caid de Matrzata qui est nommé Caid d'Ain-Drahem, poste de choix.

Certain nombre d'autres qui sont avantagés, par exemple le Caid Bou Debbous, à Béja repart pour Gafsa.

Le Gaz des Forêts Carburant National...

Ainsi qu'il apparaît à la lumière de l'expérience — et qu'il a été démontré à la réunion de la Société des Agriculteurs, le 12 mai 1938, à Tunis, les avantages procurés par l'emploi des gazogènes sont réels, connus, éprouvés et suffiront, dans un laps de temps plus ou moins éloigné — et les perfectionnements mécaniques les y aidant — à assurer une large diffusion à ces sortes d'appareils en dépit des efforts intéressés ou des résistances routinières.

Mais l'intérêt particulier n'est pas seul à limiter en leur faveur : le gaz des forêts n'est pas seulement un carburant économique et rustique, il est aussi un carburant national. Vous savez tous que le pétrole et ses dérivés n'existent qu'en quantité infime dans l'Afrique du Nord : il nous faut les importer par mer des régions productrices, soit directement tout raffinés, soit des usines métropolitaines qui reçoivent elles-mêmes les produits bruts. D'autre part, ils proviennent presque exclusivement de pays étrangers, à change élevé, et le paiement de leur prix d'achat nécessite le décaissement de sommes considérables qui gênent lourdement la balance commerciale de la Régence.

L'approvisionnement en carburants minéraux est donc conditionné par la liberté des mers, les fluctuations des changes et les facultés de paiement à l'extérieur.

L'inverse, le charbon de bois est abondant et bon marché à l'intérieur de la Tunisie. Sa production pour les besoins familiaux des indigènes, chez lesquels il est très largement répandu, est en grande partie assurée à l'aide des ressources des propriétés particulières ou des lots de colonisations en cours de mise en valeur ; les réserves très importantes des forêts domaniales à ce point de vue sont presque inutilisées et suffiraient à fournir un contingent supplémentaire important, s'il en était besoin, pour le fonctionnement des gazogènes, sans qu'il ait à redouter une hausse des prix.

Incidentellement, il y a lieu de remarquer que l'affranchissement du ravitaillement maritime en essence et dérivés peut être aussi complet qu'il sera nécessaire, puisque les expériences récentes ont montré que l'huile d'olive, produite en abondance dans la Régence, peut être utilisée comme lubrifiant, après un traitement approprié, à un prix d'achat comparable à celui des huiles minérales.

Les usagers, industriels, transporteurs, agriculteurs, etc., ont ainsi la certitude de pouvoir s'approvisionner en carburant et en lubrifiant dans le pays même et de pouvoir continuer leur exploitation, indépendamment de toute circonstance extérieure, pouvant amener des restrictions à la liberté des mers, ou de toute fluctuation monétaire. Je n'insisterai pas davantage sur ces considérations qui ne vous ont certainement pas échappé, car elles sont d'une brûlante actualité.

Aussi, pour cette raison, le Gouvernement encourage-t-il vivement la propagande en faveur de l'usage des gazogènes et s'il a décidé l'inscription au budget d'un crédit destiné à l'octroi de subventions à ceux qui les utilisent, soit en transformant leurs anciens appareils, soit en s'en procurant de nouveaux, équipés spécialement.

Bien entendu, dans ce programme, il n'est nullement question de remplacer progressivement tous les moteurs à essence par des moteurs à gazogène. Pour les voitures de tourisme en particulier, où les constructeurs rivalisent d'ingéniosité pour assurer un maximum de confort à leurs clients, il est bien évident que le moteur à essence restera le maître du marché.

Le but à atteindre est d'avoir en circulation, dans toute l'étendue de la Régence, un nombre de prototypes suffisant pour que, dans les conditions normales, le ravitaillement en carburant soit d'ores et déjà organisé, pour que les stations de secours et les garages soient au courant du fonctionnement des gazogènes, pour qu'il existe un certain nombre de conducteurs sachant manier ces appareils.

En cas de sanctions ou de conflit armé, la tâche des Pouvoirs publics serait limitée à intensifier la circulation existante et non à l'improviser de toutes pièces.

Pour matérialiser les idées, en prenant exemple des mesures édictées par la Métropole, où les conditions sont cependant quelque peu différentes — puisque par l'Océan Atlantique ne peut être que gêné et non supprimé — le décret-loi du 30 août 1937 oblige tout propriétaire de dix camions à en avoir au moins un à gazogène.

Par analogie, on peut admettre qu'une proportion de 10 p. 100 des véhicules lourds circulant en Tunisie, transformés en gazogènes, réaliserait les conditions d'équipement prototype désirable. Il existe actuellement en Tunisie 2.500 camions et 2000 tracteurs agricoles. Il faudrait arriver à ce que 450 engins à gazogène existent en service en temps de paix.

Il me reste à dire comment sont financées les subventions : elles sont distribuées par une Commission spéciale sur les fonds spéciaux du budget du Service des Forêts, à qui les demandes doivent donc être adressées.

Il n'est pas donné de subvention par avance : l'intéressé doit faire lui-même le nécessaire et présenter son appareil au Service des Forêts, qui en effectue la réception. La subvention est ensuite mandatée après décision de la Commission.

Actuellement, une dizaine de gazogènes de modèles différents et d'utilisations variées sont en service en Tunisie. Plusieurs d'entre eux ont déjà fait leurs preuves : il est donc possible de se faire une opinion personnelle autrement que par des traits et des discours.

Le Service des Forêts est d'ailleurs, bien entendu, à l'entière disposition de tous pour les renseignements préalables et souhaitables.

Pour terminer, je résumerai en un mot ce qui vient d'être dit : en utilisant les gazogènes, vous ferez à la fois une bonne affaire et une œuvre d'intérêts nationale.

Charles LANTERNIER,
Conservateur des Eaux et Forêts,
Chef du Service des Forêts de la Régence de Tunis.

ECHOS ET NOUVELLES

POUR LUTTER CONTRE

LE TYPHUS EN TUNISIE

Est-il vrai que le typhus existe à l'état semi-permanent dans diverses régions de la Tunisie, comme le dit le « Courrier Colonial » ? aussi est-il utile dit-il de procéder à certains moments à des vaccinations préventives pour prémunir les populations contre le fléau d'une épidémie.

A une réunion de l'Académie de Médecine, MM. les docteurs Sparrovy et Marchal ont présenté une communication sur les intéressants essais qu'ils ont fait d'immunisation de l'homme contre le typhus par une seule installation de virus sur la conjonctive. Voici un nouveau procédé qu'il serait probablement intéressant de développer dans la Régence.



DANS LA LEGION D'HONNEUR...

Nous apprenons avec plaisir la nomination de notre excellent confrère M. Jules Cazenave, directeur du journal « L'Algérie de Paris » et celle de M. R. Henry, propriétaire aux Jardins Miliens au titre militaire.



DANS LE NICHAM IFTIKHAR

Il nous est agréable d'enregistrer la promotion au grade de commandeur du Nichan Iftikhar de M. Richard, ingénieur en chef du service et de M. Ducharmeil, inspecteur chef du service du personnel et de celle de notre jeune compatriote Charles Bonel, directeur de l'imprimerie J.-C. Bonel, son père.

Nous leur adressons nos sincères félicitations.



AUX ARRIVEES

MM. Kaekenberger, le très sympathique président de la Cie des Eaux et du Gaz de Tunis, créateur d'Hammam-Lif; Boulic, président de la Cie des Tramways de Tunis.

Nous leur adressons nos souhaits de bienvenue et de bon séjour parmi nous.

Bienvenue à

Monsieur CIANFARELLI

Nous avons souhaité la bienvenue à M. Cianfarelli qui nous arrive d'Orient avec la réputation d'un homme énergique et réalisateur (ce qui nous chagrina un peu des méthodes de la dernière défense); nous lui demandons aujourd'hui de s'intéresser aux services postaux de l'O.P.T. qui vont un peu trop à la « bab Allah ».

S'il ne veut rien changer au doux rythme actuel, il fera bien d'insister auprès de la Direction des chemins de fer pour que l'on n'accélére pas davantage la marche des trains, car plus ceux-ci vont vite plus les lettres vont lentement.

L'an dernier, en effet, les habitants de Saint-Germain pouvaient mettre à la boîte de la gare de cette localité le matin à six heures une lettre à l'adresse des Aouinet-gare par exemple et elle arrivait dans la soirée à destination.

Aujourd'hui la Michelin part de Tunis vers huit heures et elle arrive aux Aouinet-gare cinq heures plus tard, mais la lettre mise à la même boîte à la même heure n'arrive, au plus tôt, que le lendemain à 13 heures, heureux encore, si une négligence de ce qui ne fait pas, le plus souvent, transiter par Gabès, ce qui la retarde par surcroît de 6 heures.

Nous ne doutons pas que M. Cianfarelli saura trouver une solution élégante pour que les courriers postaux, et les lettres en particulier, puissent avoir une allure un peu moins accélérée que les colis de ravitaillement du chemin de fer.

Il aura certes beaucoup de mal pour réveiller le Palais de la Belle au Bois Dormant; mais il peut compter sur tous les vieux serviteurs de l'O.P.T. qui ont connu sa splendeur passée et qui seront heureux à l'abîme à mettre de l'ordre dans la maison.

CIVIS.

PLUS QUE JAMAIS ACHETEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme placement...

L'acquisition la plus sûre...

C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif

Pour renseignements, visiter ou recevoir plan,

Voir ou écrire :

A. NACCACHE

6, RUE D'ALGER — TUNIS
Téléph. : 10.49

A vendre à Saint-Germain

dans le lotissement Piauward, près du Casino dans la traverse entre les villas Daumet et Rozard

trois emplacements de 2 m. 50 sur 3 m. pour cabines de bains de mer

Prix demandé : 3.000 francs pour les trois; une seule, 2.700 francs.

S'adresser chez M. Serra, villa « Marie-Antoinette », rue de Bretagne, à Saint-Germain.

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-Supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

Maisons Recommandées

MAISON DE SANTE pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod, 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1893, 1, rue Zarkoun.

ARTIFICIERS. — Ancienne Maison Paonessa Fère et Fils. Louis Paonessa Fils, successeur rue de Bretagne, Tunis.

TUNISIA-PALACE, 1^{er} Ordre, au centre de Tunis, des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres. — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte. — Ascenseur.

BELLE JARDINIERE. — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby, 12, rue Es-Sadikia, Tunis.

Grands Magasins de Nouveautés du PETIT PARIS, rue Amilcar, Tunis. — Brami Frères et Cie, propriétaires.

GRAND HOTEL DE FRANCE. — 1^{er} ordre. D. de Lacroix, propriétaire. (Sousse, Tunisie).

Le Gérant : E. LUMBROSO

Imprimerie V. HABABOU et Cie

VÊTEMENTS
J. BELLE
V. DARVAUX réunis
TELEPH. 30.55
7, rue des Belges
TUNIS
Vêtements
Civils et Militaires
Rayon Spécial
de DECORATIONS
et INSIGNES



DEMANDEZ PARTOUT

LES APERITIFS LICARI

SOCIETE ALGERIENNE DE NAVIGATION
POUR L'AFRIQUE DU NORD

Charles SCHIAFFINO & C^{ie}

Siège Social, Exploitation, Armement
ALGER



Adr. Télégr. : **Navigofricain-Alger**
Bureaux à PARIS : 86, rue Saint-Lazare
Lignes régulières entre les ports d'Algérie, Tunisie et les ports français de la Méditerranée (Corse comprise) de l'Océan, de la Manche et Anvers par vapeurs de 1^{re} côte.

Services réguliers entre tous les ports et places du Littoral algéro-tunisien

S'adresser à M. J. DUPIN, 16 bis, avenue Stéphane Pichon, à Tunis, Téléph. : 37.83.

St-CERGUES LES VOIRONS

(Haute-Savoie)

VILLA DE L'ARCHET

à 6 kilomètres d'Annemasse, 12 de Genève. Altitude 750 mètres. Séjour agréable.

DEMANDEZ PARTOUT

LE RHUM CHAUVET

JULES CURTELIN et JEAN CASSAR

Représentants-dépositaires

4, Rue de Flandres — TUNIS

PHARMACIE BLOCH

24, Avenue de France et 1, Rue Al-Djazira

BLOCH Léon Fils

Pharmacien de 1^{re} Classe

de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger



Cave immense, bons vins de France, à celui qui prendra le bon billet de LA TRANCHE DU

VIN LOTERIE NATIONALE

ACHETEZ VOTRE EPICERIE CHEZ UN EPICIER

AU BON CAOUA

113, Rue de Portugal — TUNIS

A SES SUCCURSALES ET A SES AMBULANTES

BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis — Succur. à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba.

Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et échéances fixes. — Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. — Ordres de Bourse. — Dépôts de Titres. — Location de coffres-forts.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à

M. Gustave BESSIS, Agent Général

2, Rue de Bône — TUNIS — Téléphone : 04.79

MOULINS-CONCASSEURS

Bamfords "LE RAPIDE"

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...

1.200 références en Tunisie

Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70, Avenue de Carthage

Maison PAONESSA, Artificier

Rue de Bretagne — TUNIS

FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES

Entreprise générale des fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs. Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE

BANQUE FRANCO-TUNISIENNE

13, Rue d'Alger — TUNIS

BON DE CAISSE A UN AN : 4,5 p. 100

BON DE CAISSE A 6 MOIS : 3,5 p. 100

Compagnie de Navigation Mixte

SERVICE D'ETE

Départs assurés par le vapeur grand rapide « EL BIAR ». Départ de TUNIS tous les JEUDIS à 10 h. du matin. Arrivée à MARSEILLE tous les VENDREDIS à 14 heures. Départ de MARSEILLE tous les MARDIS à 11 h. du matin. Arrivée à TUNIS tous les MERCREDIS à 15 heures.

Départs supplémentaires de MADEILLE les SAMEDIS 10 — 17 — 24 SEPTEMBRE et 1^{er} OCTOBRE, même vapeur, même horaire.

Pour passages et frêts s'adresser Agence PEDELUPE et PIETRA, René PIETRA Successeur 8, r. d'Alger; Tél. 0120

Office Français Immobilier & Commercial

(35^e ANNEE) « ASSURANCES » (35^e ANNEE)
28, Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes entre Tunis et Marseille

Départs bi-hebdomadaires dans les deux sens par paquebots postaux rapides et confortables.
Départs de Tunis : les samedis à 11 h. directs, les mardis à 8 h. et de Bizerte à 15 h.

Pour tous renseignements, s'adresser aux bureaux de l'Agence, 3, Rue Es-Sadikia, à Tunis.

G^{de} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros

SPECIALITE D'AMER ET FERNET LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours

Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900.

Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

DOMAINE DE POTINVILLE

DEPOT : au Port (local de la Société des Chaux et Ciments France-Afrique).

BUREAUX : 2, Rue de Marseille — TUNIS

POTINVILLE, Téléph. N. 3 (Réseau d'Hammam-Lif).

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

"Vacuum Mobiloil"

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles — TUNIS — Tél. : 0.47

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIETE ANONYME

au Capital de 400 millions de francs entièrement versés

Siège Social : PARIS, 14, rue Bergère

Registre du Commerce TUNIS N° 1.025

AGENCES EN TUNISIE :

Tunis — Bizerte — Sfax — Sousse

ESCOMPTE ET RECOURS

Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change

Délivrance de Lettres de Crédit sur le Monde entier

Emission de Lettres de Crédit et de Chèques Touristiques en Lires Italiennes

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR LA FABRICATION DE LA DYNAMITE

Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET Césaire, Agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse

Dynamite Gomme A et N. 1, Détonateurs, Mèches de Mines, 3 tissus goudronné
Adresse Télégraphique : Pellet-Tunis — Téléph. : 1.39